

## VOCANCE

Le conseil municipal s'est réuni le 24 avril, sous la présidence de Monsieur Denis BLANCHET, Maire de Vocance.

### **Commerce ,la réflexion se poursuit**

#### **Avenir friche industrielle du Bourg (ancien moulinage)**

Les 2 personnes porteuses de projets pour ce site (M BOUVIER et M CELLE) se sont « associées » et ont fait une offre d'achat commune. Le bâtiment serait divisé en 2 lots : l'offre est de 10000€ par lot soit 20000€ pour le tout. Le conseil municipal vote et décide d'accepter cette offre en rajoutant le coût de la dépollution du transformateur au prix du lot attribué à M CELLE (12 « oui » et une abstention).

#### **Commerce associatif**

Suite à la visite par certains membres du conseil de l'épicerie associative de Millet les points positifs et négatifs seront listés afin de préciser l'éventuelle création d'un établissement de « fonctionnement voisin ou non » dans la commune. L'éventualité d'un SCIC est envisagée : dans ce but, le président de la chambre du commerce et de l'industrie devrait être rencontré. La réflexion se poursuit...

#### **Animation/ information**

La commission demande aux responsables d'associations de transmettre à l'adjoint responsable (S DURANTON) photos et petits textes concernant les manifestations ponctuelles afin de faire « vivre » le panneau d'affichage place du marché.

Le traditionnel fleurissement du village sera organisé pour début mai.

La réflexion sera engagée (en commun avec la commission travaux qui travaillera sur la restructuration du sol) sur une réhabilitation de l'ancien terrain de tennis en aire d'accueil et de jeux pour les enfants.

Une proposition d'animation autour de la connaissance du village pour la fête du 12 juin organisée par le comité des fêtes pourrait être proposée si elle est jugée intéressante par les organisateurs.

Denis Blanchet félicite les responsables du site internet de la commune pour leur travail. Anne- Marie GOUIN précise que le nombre de « visites » du site est le plus important de la communauté de commune ce qui en soit est une belle récompense.

### **Prises de décisions**

- une délibération est prise pour reporter la vente de 400m<sup>3</sup> de bois de la forêt communale proposée par l'ONF qui en assure la gestion (le prix de base ne semblant pas suffisamment attractif).
  - Une autre est prise pour prolonger le service de garderie municipale pour une année.
- Afin de faciliter le démarrage du comité des fêtes, il est décidé de lui mettre la salle à disposition gratuitement pour cette année. Un groupe théâtral qui a proposé une prestation sur Vocance sera orienté vers le comité afin d'agir en collaboration.
  - Un arrêté municipal est pris pour définir une zone « arrêt minute » à proximité du bar/tabac/presse.

